

CATALOGUE DE MATÉRIEL

2026



SOMMAIRE

BANDEROLES VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION	3	
CHAISES, SIÈGES ET BANCS	4-5	
TABLES ET MANGE-DEBOUT.....	6-7	
AFFICHAGE	8-9	
MATÉRIEL AUDIOVISUEL	10	
(Écran géant, sono mobile)		
MATÉRIEL DIVERS	11	
(Moquette protection de sol, poteau à sangle, pupitre)		
SCÈNE ET PODIUM.....	12	
GRADINS.....	13	
STANDS ET CHAPITEAUX	14	
ACCESSOIRES, STANDS ET CHAPITEAUX.....	15	
(Éclairage, comptoir pliant)		
BARRIÈRES.....	16	
DEMANDE DE MATÉRIEL	17-19	
RAPPELS	20	



Banderole Vienne Condrieu Agglomération

Dimensions : 80 cm x 180 cm

Quantité disponible : 4

CHAISES, SIÈGES ET BANCS



Chaise coque grise et marron

Empilable, assemblable

Quantité disponible : 200



Chaise pliante Auteuil M4

Empilable sur chariot par 50

Quantité disponible : 600

CHAISES, SIÈGES ET BANCS



Chauffeuse

Quantité disponible : 10



Banc pliant en bois

Dimensions : 200 cm x 25 cm

Quantité disponible : 80

TABLES ET MANGE-DEBOUT



Table pliante en bois

Utilisation en extérieur

Dimensions : 200 cm x 67 cm

Quantité disponible : 60



Table pliante en polyéthylène

Utilisation en intérieur seulement

Dimensions : 183 cm x 75 cm

Quantité disponible : 90



Table pliante en polyéthylène

Utilisation en intérieur seulement

Dimensions : 122 cm x 76 cm

Quantité disponible : 13



Mange-debout en polyéthylène

Pliage facile et peu encombrant

*Dimensions : 108 cm (hauteur)
60 cm (diamètre du plateau)*

Quantité disponible : 49



Tabouret de bar

Quantité disponible : 20

AFFICHAGE



Grille exposition

Modulable

*Livrée avec crochets de
raccordement et pieds de maintien*

Dimensions : 200 cm x 120 cm

Quantité disponible : 66



Panonceau bois (petit modèle)

Affichage : A4 format paysage

Dimensions : 105 cm (hauteur pied)

Quantité disponible : 7



Panonceau bois (grand modèle)

*Affichage : 80 cm largeur x 40 cm
hauteur*

Dimensions : 220 cm (hauteur pied)

Quantité disponible : 8



Poteau d'affichage A3

*Composé d'un poteau à sangle
et d'un affichage A3
Adaptable format portrait*

Quantité disponible : 3



Poteau d'affichage A4

*Composé d'un poteau à sangle
et d'un affichage A4
Adaptable format portrait*

Quantité disponible : 15



Écran géant de projection

Écran 1

Dimensions : 325 cm x 250 cm

Valise de transport

Dimensions : 125 cm x 40 cm

Écran 2

Dimensions : 366 cm x 274 cm

Valise de transport

Dimensions : 130 cm x 40 cm



Sono mobile avec micro

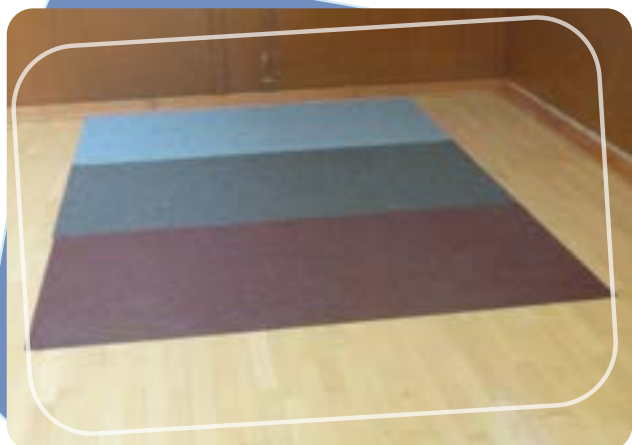
Compacte

Facilement transportable

Forte puissance

Quantité disponible : 2

MATÉRIEL DIVERS



Moquette protection de sol

Anti-dérapante et anti-feu

Dimensions : 200 cm x 100 cm

*Quantité disponible : 500 (1 000 m²)
150 rouges / 150 grises
200 marrons*



Poteau à sangle

*Dimensions : 200 cm (sangle)
95 cm (poteau)*

Quantité disponible : 45



Pupitre

Réglable de 80 à 110 cm

Quantité disponible : 1



Podium à hauteur variable

*Piètement aluminium
Plancher latté de hêtre
Livré avec caisse de montage*

*Marche escaliers, jupe velours
et rampe handicapés également
disponibles*

*Dimensions :
hauteur de 20 cm à 100 cm
(obligation de garde-corps pour
hauteur de 100 cm)
éléments : 200 cm x 100 cm (2 m²)
Quantité disponible : 25 éléments*

Scène légère

*Montage facile
Modulable
Transport facile dans un flight case*

*Flight case
Dimensions : 106 cm x 37 cm x 122 cm*

*Scène
Dimensions : 6 m² (surface maxi)
hauteur de 40 cm avec
une marche de 20 cm*

Quantité disponible : 1





Gradins

Dimensions :

*Largeur : 180 cm
Profondeur : 186 cm
Hauteur : 120 cm*

Quantité disponible : 6 éléments

Escaliers

Dimensions :

*Largeur : 97 cm
Profondeur : 186 cm
Hauteur : 120 cm*

Quantité disponible : 2 éléments

STANDS ET CHAPITEAUX



Stand dépliant 3 m x 3 m

Dimensions : 300 cm x 300 cm

*Poids de lestage : 4 x 15 kg
soit 60 kg*

Quantité disponible : 30



Stand 3 m x 6 m

Dimensions : 300 cm x 600 cm

*poids de lestage : 6 x 15 kg
soit 90 kg*

Quantité disponible : 4

*À disposition : ensemble de murs
fixés par velcro*



Éclairage pour stand

*Fixation facile
sur les montants du stand*

Distance d'éclairage : 5 m

Puissance : LED 30 W

Quantité disponible : 2



Comptoir pliant pour stand 3 m x 3 m

*Pliable en trois volets
Hauteur réglable*

Dimensions :

Largeur : 40 cm

Longueur : 300 cm

hauteur : de 105 à 115 cm

Quantité disponible : 2



Barrière

Dimensions : 2 m

Quantité et lieu de stockage disponibles :

- Atelier : 245 (en caisson de 100)
- Communes :
 - Septème : 50
 - Estrablin : 39
 - Les-Côtes-d'Arey : 40
 - Villette-de-Vienne : 40
 - Saint-Romain-en-Gal : 25

DEMANDE DE PRÊT DE MATÉRIEL

à adresser au secrétariat de l'Agglo 1 mois avant la manifestation

Vienne Condrieu Agglomération
Services Techniques
30, avenue Général Leclerc
Espace Saint-Germain
Bâtiment Antarès - BP 263
38217 Vienne Cedex

vtremouilhac@vienne-condrieu-agglomeration.fr
sgallay@vienne-condrieu-agglomeration.fr

À REMPLIR PAR LA COMMUNE DEMANDEUSE

La commune de

sollicite le prêt des matériels suivants :

.....
.....
.....

Intitulé de la manifestation :

Date de la manifestation :

Cachet, date, signature

N° de tél. du responsable association :

CADRE RÉSERVÉ À VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Matériels prêtés :

.....
.....
.....

Date d'enlèvement :

Date de retour :

Cachet, date, signature

Lieu de stockage :

Règlement de mise à disposition de matériels de cérémonie entre Vienne Condrieu Agglomération et ses communes membres

Les matériels de cérémonie de Vienne Condrieu Agglomération sont utilisés à la fois par les communes et l'intercommunalité, au titre de leurs compétences respectives.

Considérant que les communes membres de Vienne Condrieu Agglomération ont besoin de **matériels de cérémonie** pour l'exercice de leurs compétences sans avoir ni les moyens financiers pour l'acquérir, ni un besoin qui justifie un tel achat par chacune d'entre elles, Vienne Condrieu Agglomération a acquis ces équipements et souhaite les mettre à la disposition des communes, par le biais du présent règlement.

Il est prévu que :

Article 1 – Objet du règlement

Vienne Condrieu Agglomération met à la disposition des communes du matériel de cérémonie : bancs, chaises, podiums, tables...

Chaque matériel est listé et décrit dans « **Le catalogue de matériel** » de Vienne Condrieu Agglomération qui est disponible auprès des communes.

Cette mise à disposition est prévue pour l'organisation de manifestations.

Article 2 – Demande de mise à disposition du matériel

La commune doit renseigner la « demande de prêt de matériel » jointe au catalogue et la retourner au secrétariat des Services Techniques de Vienne Condrieu Agglomération par mail :

- vtremouilhac@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- sgallay@vienne-condrieu-agglomeration.fr

au moins un mois avant la date d'utilisation souhaitée.

Le matériel est utilisé en priorité pour les besoins propres de Vienne Condrieu Agglomération.

Un planning prévisionnel d'utilisation du matériel est tenu par Vienne Condrieu Agglomération.

Article 3 – Conditions d'utilisation du matériel mis à disposition

A/ Mesures générales

Vienne Condrieu Agglomération doit veiller à ce que le matériel mis à disposition soit en parfait état.

B/ Livraison du matériel

Vienne Condrieu Agglomération n'assure pas la livraison du matériel.

Les communes doivent récupérer le matériel entre 7h30 et 9h30 le jour défini sur la réservation au gymnase de Saint-Romain-en-Gal, chemin de la Grande Plaine. (Tél. 04 87 59 16 29).

La commune doit vérifier que le matériel est approprié à ses besoins.

C/ Utilisation du matériel

Les services de Vienne Condrieu Agglomération peuvent venir contrôler, à tout moment, l'utilisation conforme du matériel cité à l'article 1 du présent règlement par rapport aux dispositions du présent règlement.

En cas de non-respect du présent règlement par les communes bénéficiaires, l'Agglo peut mettre fin de plein droit, et sans indemnité, à la mise à disposition.

Vienne Condrieu Agglomération se décharge de toute responsabilité en cas de dégât, d'accident ou de mauvaise utilisation du matériel.

D/ Fin de la mise à disposition

À la date d'expiration de la mise à disposition, le matériel doit être ramené par la commune au gymnase de Saint-Romain-en-Gal à partir de 7h30 jusqu'à 9h30, le jour défini préalablement.

Les communes restituent le matériel à Vienne Condrieu Agglomération dans le même état que lorsqu'elles l'ont reçu, compte tenu de leur usure normale. Elles doivent veiller à le rendre « propre ».

Vienne Condrieu Agglomération peut demander à la commune de prendre en charge les frais de remise en état qui résulteraient de leur mauvaise utilisation ou d'une affectation non conforme.

Article 4 – Modalités de remboursement

Le matériel est prêté à titre gracieux

Article 5 – Responsabilité et assurances

La commune doit demander une extension de son contrat d'assurance au matériel qui lui sera mis à disposition par Vienne Condrieu Agglomération.

À cet effet, la commune souscrit une police d'assurance la couvrant contre les risques de vol, incendie, dégâts des eaux, dégradations volontaires ou accidentelles, responsabilité civile.

En cas de retour incomplet, Vienne Condrieu Agglomération facture le matériel disparu à l'emprunteur.

Article 6 - Juridiction compétente en cas de litige

En cas de litige résultant de l'application de la présente convention et d'échec des négociations amiables, le Tribunal Administratif de Grenoble est compétent.

Fait à, le

**Le représentant de
Vienne Condrieu Agglomération**

Le représentant de la mairie de

.....

Réservation

vtremouilhac@vienne-condrieu-agglomeration.fr
sgallay@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Lieu de stockage du matériel

Gymnase de Saint-Romain-en-Gal
Chemin de la Grande Plaine
69560 Saint-Romain-en-Gal

Tél. : 04 87 59 16 29

Horaires d'enlèvement ou de retour du matériel*

7h30 - 9h30

**L'agent de Vienne Condrieu Agglomération présent
au moment de l'enlèvement ou du retour du matériel réservé
n'est pas amené à participer à quelconques manutentions.*



VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Services Techniques
30, avenue Général Leclerc
Espace Saint-Germain
Bâtiment Antarès - BP 263
38217 Vienne Cedex